

liqueurs enivrantes. On fera donc bien de les encourager, par tous les moyens possibles ; et on s'en occupera aussi pendant les retraites de tempérance.

On fera, de tous les moyens à prendre, pour consolider la Société de Tempérance, par la Croix de J.-C., le sujet de la prochaine Conférence Ecclésiastique. On en enverra le plus tôt possible les rapports à M. Moreau, Prêtre de l'évêché, spécialement chargé de correspondre avec vous sur tout ce qui regarde cette Association. Ces rapports vous aideront à agir uniformément partout, et auront, je l'espère, l'heureux résultat de conserver notre cher peuple dans l'amour et la pratique de la Tempérance la plus absolue.

Veillez bien prier et faire prier pour le succès du prochain Concile Provincial. Après que cette Sainte Assemblée sera terminée, je visiterai chaque Archiprêtre, afin d'en finir avec les bibliothèques paroissiales, dont l'établissement nous occupait dans notre dernière conférence. J'espère toujours que cette œuvre réussira ; et qu'au moyen de bons livres, nous empêcherons l'impiété et l'immoralité de se répandre, par la lecture des mauvais livres, qui plus que jamais menacent d'empêster la ville et les campagnes. Je donnerai à tous avis du jour où je serai dans chaque Archiprêtre. En attendant, je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.